



INSCRIPTIONS ET TARIFS 2024-2025 (une inscription par élève)

ACCORD MUSICAL ESSARTAIS (AME) <https://amessartais.fr>

1 rue Armand de Rougé (à la Capéterie, près de la bibliothèque), 85140 LES ESSARTS (Essarts en Bocage)

Procédure inscriptions 2024-25

1. **Merci de fixer le jour et le créneau horaire avec l'enseignant** soit :

- durant le cours pour les élèves déjà **inscrits l'an passé**
- par téléphone avec l'enseignant pour les **nouveaux élèves** (numéros de tél. ci-dessous)

2. Après avoir rempli le **formulaire en ligne** <https://forms.gle/UwF734cB5BuXi9og7> , **vous allez recevoir une feuille récapitulative par mail**,

(Quelques minutes peuvent être nécessaires. Pensez également à regarder vos spams.)

Après avoir imprimé et signé, merci de déposer le document dans la boîte aux lettres de l'AME, située à la Capéterie sur le mur d'entrée du parking).

Règlement :

- **en ligne en une fois**, via le site HelloAsso <https://urlz.fr/qlfi>

En fin de paiement vous pouvez corriger le montant du don pour HELLOASSO : 0€ possible ou par chèque en 1,3 ou 6 fois (A l'ordre de l'AME)

Tarifs annuels pour 32 cours (début des cours 02/09/2024)	Essarts en Bocage (Boulogne-Les Essarts)	Hors Essarts en Bocage
Adhésion annuelle (<i>une seule par famille</i>)	15 €	15 €
Eveil Musical (4-7 ans) 45 min / sem	95 €	140 €
Classe Boomwhackers (6-8 ans) 45 min / sem	95 €	140 €
Le p'tit Chœur (7-11 ans) 45 min / sem	95 €	140 €
Formation musicale (*2) obligatoire pour tout nouvel élève	95 €	95 €
Chant Adulte (à partir de 12 ans) Instruments : accordéon, basse, batterie, guitare, piano/synthé , trompette, violon	En duo (50 min) 430 €	En duo (50 min) 580 €
	En indivi. (30 min) 500 €	En indivi. (30 min) 660 €
Groupe vocal Féminin D'AME de Chœur 1h, 1 samedi/mois	70 €	70 €
Groupe de musique (encadré par un enseignant) 1h / sem	115 €	115 €
Modalités du règlement		Echéances
En ligne en 1 fois	En chèque	1 fois 3 fois 6 fois

(*2) L'enseignement de la formation musicale (anciennement "solfège") suit le schéma d'orientation nationale et se pratique en groupe de niveau.

(*3) Exemple de Boomwhackers <https://youtu.be/s5lqfCe8SHk>

RÈGLEMENT, soit :

- 1 seule fois > 1 règlement en ligne sur le site d'Hello Asso à la date de l'inscription <https://urlz.fr/qlfi>

En fin de paiement vous pouvez corriger le montant du don pour HELLOASSO : 0€ possible

- 1 chèque encaissé le 10 sept. 2024
- 3 fois > 3 chèques encaissés le 10 sept. 2024, le 10 déc. 2024, le 10 mars 2025
- 6 fois > 6 chèques encaissés le 10 sept., 10 oct. et 10 nov. 2024, le 10 janv., 10 mars et 10 mai 2025

L'ensemble des chèques doit être joint à l'inscription avec les échanges indiquées (dates ci-dessus). Les cours ne pourront commencer sans une inscription à jour.

PRÉCISIONS SUR LES COURS et EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR (en entier dans le couloir de l'AME)

Nombre de cours : chaque élève a 32 cours, à réaliser sur l'année pendant la période scolaire.

Bien avoir en tête que l'enseignement d'un instrument ou du chant demande du travail à la fois en cours mais aussi à la maison.

Début / fin des cours : Les cours débuteront la **semaine numéro 36 (02/09/2024)**. Attention, au cours de l'année, si votre cours tombe sur un jour férié, il faudra décaler d'une semaine.

Durée des cours : afin de respecter le temps des cours de chacun, veuillez bien assurer vos heures d'arrivée et de départ. Tout retard est perdu.

Responsabilité : lorsque vous déposez votre enfant à l'école de musique, surtout, assurez-vous bien de la présence du professeur. Accompagnez votre enfant dans la mesure du possible.

Absences

- o du professeur : le professeur vous préviendra de son absence et le cours annulé sera rattrapé.
- o de l'élève : il convient de prévenir le professeur. Cependant, tout cours programmé et annulé de votre part sera considéré comme effectué et ne sera donc pas reporté.

Date spectacle : vendredi 28 mars 2025 (répétition générale le jeudi 27 mars 2025)

Attention, des répétitions (hors cours) viendront se greffer pour préparer le spectacle de l'école. Le planning des répétitions sera accessible sur le site internet de l'AME <https://amessartais.fr/> ou sur le compte insta https://www.instagram.com/ame_essarts/.

Désistement

Au bout de 2 cours, vous pouvez annuler votre inscription à l'école de musique et demander un remboursement. APRÈS CETTE DATE, l'inscription pour l'année sera considérée comme ferme et définitive. Aucun remboursement ne pourra alors être réclamé.

Droit à l'image

Si vous refusez que vous-même ou votre enfant n'apparaisse sur les photos ou vidéos prises dans le cadre de sa/votre pratique de la musique, merci de nous envoyer une trace écrite par mail. Sans envoi, nous considérons que vous acceptez que des photos/vidéos soient prises, dans ce strict cadre, et diffusées sur notre site et réseau social Instagram.

Retrouvez-nous sur notre site <https://amessartais.fr/> et sur https://www.instagram.com/ame_essarts/

Contacts professeurs :

-
- **Éveil musical (4 à 7ans), Le P'tit Chœur (7 à 11ans) et Trompette :** Juliette EVRARD juliette_evrard@msn.com
 - **Chant et Groupe Vocal Féminin :** Cécile MORCH 06.83.58.59.45
 - **Guitare (acoustique, électrique, basse) et groupe de musique :** David LACROIX 02.28.15.01.95 pour les élèves confirmés
 - **Guitare et accordéon -** Vincent POUVREAU 06.82.94.57.84 pour les élèves débutants
 - **Piano, la basse, groupe de musique et formation musicale (F.M) :** Régis CRAIPEAU, directeur pédagogique 06.14.12.55.61
 - **Batterie, percussions et Atelier Boomwhackers :** Jean Marc POISSONNET 06.33.14.27.94
 - **Violon :** Benjamin CIRETTE 06.31.54.39.18.
-